



AVIS D'ATTRIBUTION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Ville de Comines

M. Detournay Alain

Hôtel de Ville

Grand' Place

B.P. 20059

59559 Comines

Tél. : 03-20-14-58-58

Télécopieur : 03-20-14-58-59

Annonce n°53, B.O.A.M.P. 244 A

Annonce n°37, B.O.A.M.P. 244 B du 17 décembre 2008

Objet du marché : Travaux d'aménagement du CCAS de Comines à l'ancienne trésorerie.

Type de marché de travaux : Exécution

Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- valeur technique : 60 %
- prix : 40 %.

Type de procédure : appel d'offres ouvert

Attribution des marchés ou des lots :

Lot 1 - Démolition

SA Vanmarcke, 103 route de Linselles, 59118 Wambrechies

Date d'attribution du marché : 24 février 2009

Lot 2 - Maçonnerie

SARL Six frères, 295 chemin de la cavale rouge, 59250 Halluin

Date d'attribution du marché : 24 février 2009

Lot 3 - Menuiseries extérieures et agencement

SARL Merris maintenance, 6 ter rue du Docteur Rousseau B.P. 17, 59660 Merville

Date d'attribution du marché : 24 février 2009

Lot 4 - Peintures, revêtements muraux, sols souples

SARL Braem père et fils, ZA Les champs B.P. 20048, 59435 Roncq

Date d'attribution du marché : 24 février 2009

Lot 5 - Chauffage, sanitaires

Godin, 745 Rue de l'allœu, 59193 Erquinghem Lys

Date d'attribution du marché : 24 février 2009

Lot 6 - Electricité, téléphone, informatique

SARL DJC, 35 rue de Paris B.P. 40023, 59588 Bondues

Date d'attribution du marché : 24 février 2009

Lot 7 - Etanchéité toiture terrasse

SA Etandex, 32 rue Robert Thomas, 91400 Saclay

Date d'attribution du marché : 24 février 2009

Lot 8 - enseignes

SARL GRAFX, 50 rue Jean-Baptiste Lebas, 59112 Annœullin

Date d'attribution du marché : 24 février 2009

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Des recours peuvent être formés :

Soit en adressant un recours gracieux à l'administration dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision explicite ou implicite contestée,

Soit par saisine du tribunal administratif d'un référé précontractuel avant la signature du contrat dans les conditions fixées aux articles L551-1 et R551-1 du code de justice administrative,

Soit en déposant une requête introductive d'instance dans les délais et conditions prévus aux articles R411-1 à R431-10 du même code.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23 avril 2009